

BioniQ poudre mouillable

inoculant de solubilisation des nutriments pour

canola, tous types de blé, avoine, moutarde, orge et seigle

Label étendu

Inoculant de semence microbien pour améliorer la disponibilité

ANALYSE MINIMALE GARANTIE

Poudre active A :

ACTIFS : $7,2 \times 10^8$ cfu *Penicillium bilaiae* per gram

INERTE : poudre mouillable

Poudre active B :

ACTIFS : $7,3 \times 10^8$ viable cfu/g *Bacillus amyloliquefaciens*

$2,2 \times 10^7$ cfu/g *Trichoderma virens*

INERTE : poudre mouillable

INGRÉDIENT ALIMENTAIRE NON-VÉGÉTAL

Ne remplace pas un engrais

Fonctionnement

Les ingrédients actifs de la poudre mouillable BioniQ sont les bactéries *Bacillus amyloliquefaciens* et les moisissures du sol *Penicillium bilaiae* et *Trichoderma virens*. *Penicillium bilaiae* améliore la disponibilité du phosphate résiduel présent dans le sol et le rend immédiatement utilisable par la culture. *Bacillus amyloliquefaciens* et *Trichoderma virens* peuvent augmenter la disponibilité et l'absorption de certains nutriments importants pour les plantes. Accroître la disponibilité des nutriments peut entraîner un effet positif sur le rendement. BioniQ n'est pas un fongicide et ne pourra pas remplacer votre traitement de semences fongicide habituel.

Application

Ouvrir l'emballage uniquement au moment de l'utilisation. Utiliser avant la date d'expiration. Appliquer ce produit en respectant les instructions de cette étiquette. Consulter le taux d'application indiqué pour déterminer la quantité correcte nécessaire pour les semences.

Traitement appliqué sur la semence :

Inoculer la semence à la ferme en ajoutant et mélangeant complètement le contenu entier de Poudre active A (333 g) et de Poudre active B (450 g) dans la quantité nécessaire d'eau (voir tableau 1), avant ou pendant le semis.

BioniQ peut être appliqué à l'aide d'un dispositif commercial d'application sur les semences. Tout matériel d'application utilisé précédemment pour les pesticides devrait être nettoyé selon la technique du triple rinçage avant d'être utilisé pour appliquer BioniQ.

Application de BioniQ poudre mouillable avec d'autres produits de traitement des semences :

Novozymes BioAg Limited recommande vivement une APPLICATION SIMULTANÉE EN UTILISANT DES CUVES/BUSES SÉPARÉES (également appelée application humide séquentielle) – lorsque les autres composants de traitement des semences et BioniQ sont mélangés dans des cuves de pré-mélange séparés et pulvérisés humides sur les semences en même temps (application simultanée).

Compatibilité des traitements des semences : Bien que BioniQ soit compatible avec de nombreux fongicides (FST) et/ou insecticides (IST) de traitement des semences, la survie sur les semences et dans la cuve de BioniQ peut être très diminuée par l'utilisation d'une méthode d'application par cuve commune et doit être appliqué dans les 2 heures. Ne pas appliquer avec des formules de traitement des semences contenant de hauts niveaux de zinc ou de cuivre. BioniQ n'a pas été testé avec toutes les combinaisons possibles de traitements des semences.

Pour obtenir une liste de traitements des semences compatibles, contacter Novozymes BioAg Limited au 1-888-744-5662.

BioniQ poudre mouillable inoculant de solubilisation des nutriments pour

canola, tous types de
blé, avoine, moutarde,
orge et seigle

Tableau 1 : Taux d'application sur les semences et délais maximum avant le semis des semences seules

BioniQ 783 g co-pack			
Culture	Semences inoculées avec une boîte de 783 g co-pack	Volume d'eau approx.	Délai maximum avant le semis (semences seules)
Orge	5 445 kg (12 000 lb, 250 bu)	34 litres	60 jours
Canola/ Moutarde	227 kg (500 lb, 10 bu)	5 litres	60 jours
Avoine	3 857 kg (8 500 lb, 250 bu)	24 litres	60 jours
Seigle	6 352 kg (14 000 lb, 250 bu)	39 litres	60 jours
Blé	6 818 kg (15 000 lb, 250 bu)	42 litres	60 jours

Applicateurs et autres équipements de manutention

Les ingrédients actifs de BioniQ sont des spores de *Penicillium bilaiae*, *Bacillus amyloliquefaciens* et *Trichoderma virens*. Il est conseillé d'éviter tout contact avec les yeux ou la peau, l'inhalation et l'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Porter des vêtements et équipements de protection standard, y compris des gants et des lunettes de sécurité. Assurer une ventilation suffisante. Lorsqu'une exposition par inhalation risque de se produire, utiliser des équipements de protection des voies respiratoires. Ce produit contient des micro-organismes susceptibles de provoquer des réactions de sensibilisation ; utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés afin de réduire l'exposition. Les personnes sensibilisées doivent porter un respirateur homologué NIOSH. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement et abondamment les zones touchées à l'eau claire. Consulter immédiatement un médecin en cas d'irritation. Bien se laver après la manipulation. En cas d'inhalation : Mettre la personne à l'air frais et dans une position confortable pour la respiration. Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage et élimination

La poudre mouillable BioniQ contient des spores vivantes d'organismes présents à l'état naturel, soit les moisissures *Penicillium bilaiae* et *Trichoderma virens* et les bactéries *Bacillus amyloliquefaciens*, pouvant être endommagés lorsque exposés à des températures élevées ou mis en contact avec de l'eau pendant plus de 4 heures. Les organismes vivants que contient la poudre mouillable BioniQ requièrent des conditions d'entreposage spécifiques pour assurer leur viabilité et la performance du produit.

Pour maintenir la viabilité du produit :

- Stocker les conteneurs non ouverts de BioniQ poudre mouillable dans un endroit frais et sec (moins de 20 °C ou 68 °F) à l'écart des rayons direct du soleil et des sources de chaleur. Stocker dans un lieu sous clé.
- Minimiser les fluctuations de température.
- Éviter les cycles de gel/dégel.
- Utiliser avant la date d'expiration. La date d'expiration est valide uniquement pour les conteneurs non ouverts stockés dans les conditions ci-dessus.
- Tenir hors de portée des enfants.

Toute quantité inutilisée de poudre mouillable BioniQ ainsi que de semence traitée avec BioniQ devrait être éliminée conformément aux exigences fédérales, provinciales ou d'État et locales applicables.

Garantie limitée

Novozymes BioAg Limited garantit que le produit est conforme aux spécifications indiquées sur cette étiquette. Nonobstant ce qui précède, Novozymes BioAg Limited ne sera en aucun cas responsable envers les utilisateurs ou tiers des pertes ou dommages découlant de l'utilisation ou de l'utilisation abusive de BioniQ. Novozymes BioAg Limited décline explicitement toute garantie et représentation, explicite ou implicite, découlant de la loi ou de la conduite habituelle ou usage commercial, y compris mais sans s'y limiter toute garantie de qualité marchande ou d'aptitude à une utilisation particulière.